

Arrestation sans permis

Par Mamo2512, le 15/04/2019 à 00:20

J'ai été arrêter sans permis au volant de la voiture de ma femme à 400 m de mon domicile j'ai ramené le véhicule dans le box les deux policiers motards en l'occurrence mon suivi de la je leur ai dit que je n'étais pas titulaire du permis une voiture est venu me chercher nous sommes allés au poste j'ai attendu deux minutes dans le couloir et de la on a pris mon nom et prénom que l'on a noté sur un bout de papier volant et On m'a dit de rentrer chez moi ce jour là je n'ai signé aucun document j'ai été arrêté et là le lendemain et là on m'a fait une pré audition laisser rentrer chez moi convoqué 15 jours par la suite et donner une date d'audience mais pour la fois précédente n'y a-t-il pas un défaut de procédure ayant signé aucun document eux même ne m'ont rien rien fait signer merci pour votre aide